



L'essentiel 2024

Rapport Responsabilité Sociétale 2024

Extrait 'Stratégie, faits marquants et chiffres clés' - Standards GRI



Règles de déclaration

En tant que société de droit belge, producteur et fournisseur de gaz et d'électricité, Luminus est tenue de respecter l'ensemble des lois et règlements mis en place par les législateurs fédéraux, régionaux et locaux, ainsi que les organismes régulateurs, à savoir la CREG, la VREG¹, la CWaPE et Brugel.

Luminus S.A. est également tenue de déposer ses comptes annuels ainsi qu'un rapport de gestion auprès de la Banque nationale de Belgique, en conformité avec le Code des sociétés et des associations. Suivant les prescriptions de ce Code, Luminus a opté pour l'exemption de sous-consolidation. Les filiales de Luminus ne sont donc pas consolidées dans le rapport RSE en ligne, ni dans le présent extrait.

Cet extrait présentant la stratégie et les faits marquants 2024 est accessible à tous sur le site : <https://www.luminus.be/fr/corporate/developpement-durable/rapportdeveloppementdurable>.

Notre souhait est de publier des informations (1) pertinentes (« material ») (2) objectives, équilibrées et accessibles (3) complètes mais concises (4) stratégiques (5) orientées parties prenantes (6) cohérentes et claires, en suivant les standards GRI (Global Reporting Initiative) issus du Global Sustainability Standards Board (GSSB).

Le rapport 2024 de Luminus intègrera, comme le rapport 2023, certaines données requises par la CSRD. La liste de ces thématiques/indicateurs est détaillée dans le rapport en ligne.

¹ Devenue le Vlaamse Nutsregulator au 1^{er} janvier 2025

Instruments de mesure utilisés

Certaines données incluses dans le rapport RSE 2024 bénéficient d'une assurance externe :

- Les comptes annuels de Luminus sont certifiés par KPMG Réviseurs d'Entreprises et déposés à la Banque nationale de Belgique.
- Certaines données environnementales, sociales et liées à la gouvernance de Luminus ont été auditées par KPMG début 2025, pour le compte du groupe EDF, dans le cadre de la mise en conformité avec la directive CSRD. Il est prévu d'inclure la liste des données auditées dans le rapport en ligne de Luminus.
- Plusieurs documents de reporting vis-à-vis des autorités belges sont utilisés pour présenter les résultats extra-financiers de l'entreprise, notamment en matière environnementale et sociale.

Cet extrait du rapport développement durable de Luminus est imprimé avec des encres à base végétale sur du papier recyclé, certifié et compensé en CO₂. Ce papier est entièrement fabriqué à partir de papier usagé, avec certificats ISO 9001 et ISO 14001. Le papier porte aussi le label FSC®, qui présente des garanties tant sur son origine responsable (issu d'une gestion durable des forêts et/ou du recyclage).

Le CO₂ émis lors de sa fabrication a été compensé via l'achat de certificats d'émission relatifs au projet, certifié VCS (Verified Carbon Standard), des fourneaux améliorés - meilleurs pour la santé et l'environnement en Zambie.

Le projet contribue aux objectifs de développement durable des Nations Unies : ODD 1, ODD 3, ODD 5, ODD 7 et ODD 8.

<https://projects.climatepartner.com/fr/1436>



Photo de couverture

Le projet de construction de deux nouvelles éoliennes sur le territoire de la commune de Oud Turnhout, est financé à hauteur de :

- 19,9% par l'intercommunale IKA, qui représente 48 communes des provinces d'Anvers et du Limbourg
- 81% par Luminus, sur fonds propres.

Le co-financement avec IKA se concrétise via une société « SPV » (special purpose vehicle) dénommée Lumika, créée début 2024. Le transport des pales jusqu'au site de construction, le long de l'E34, a eu lieu fin novembre 2024.

Crédits photos

- Couverture : Kristof Van Der Perre.
- Messages du Senior Management : Michel Deveen ; Annelien Geenen ; Luminus ; Melting Prod.
- Dialogue avec les parties prenantes : Jeremy Bossut Studio Dakota ; Nouvelle Dimension.
- Environnement : Faune et Biotopes ; Andreas Gijbels ; SWD Photography.
- Clients - Sécurité d'approvisionnement : Pierre Theunissen ; Simon Schmitt.
- Clients - Solutions Energétiques : Luminus Solutions ; Van Goo Photography ; Luminus ; Insaver ; Luminus ; Melting Prod SPRL.

Copyright

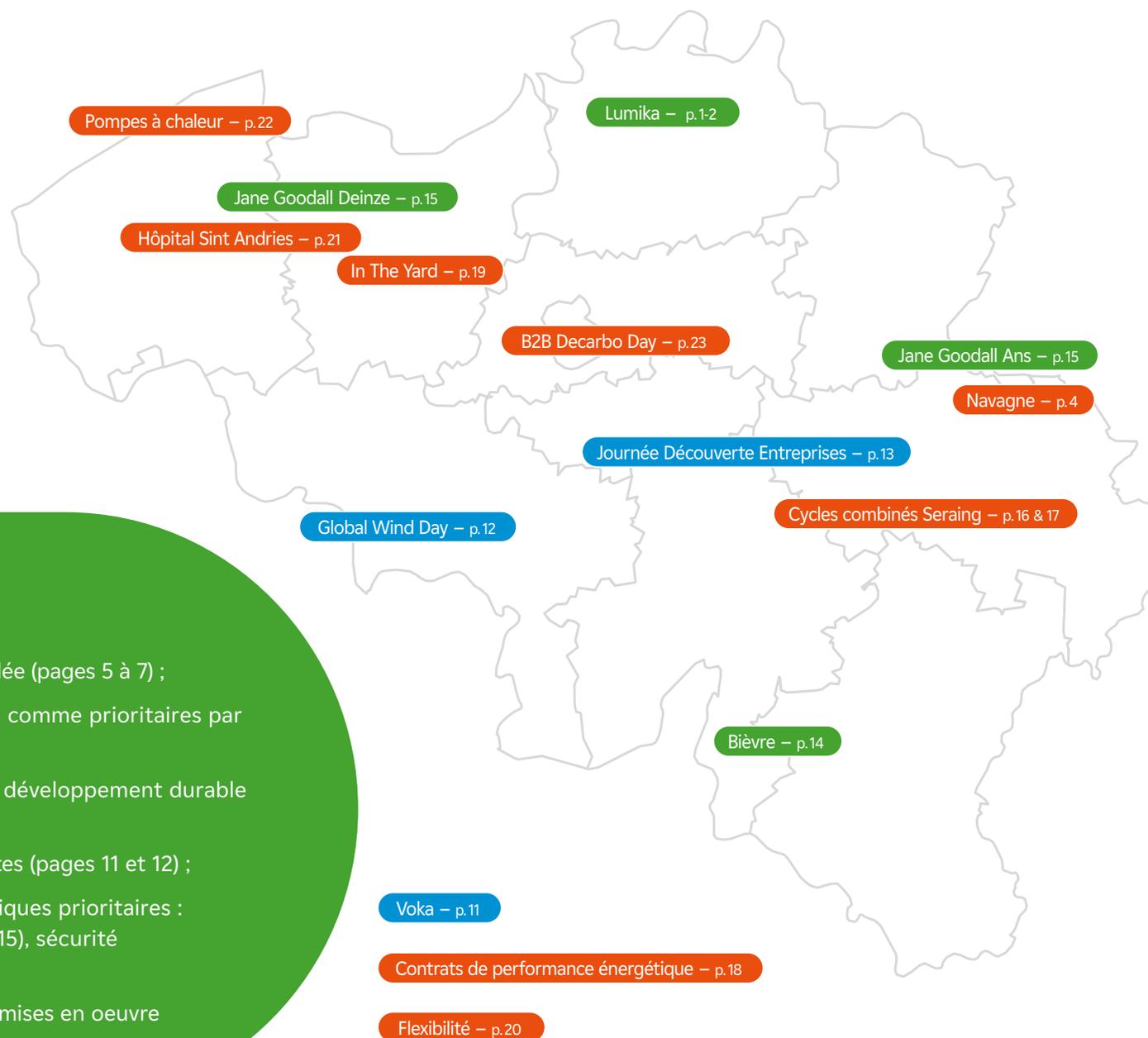
- Rédacteur en chef : Pascale-Marie Barriquand, Head of Corporate Social Responsibility.
- Co-rédacteurs : Romuald de Brabandère, Adeline Dujardin, Mathis Duyvejonck, Lorenz Leyssens, Martine Moreau, Marie Trappers, Brecht Snoeks.
- E.R. : Pascale-Marie Barriquand, Luminus, Bd Roi Albert II 7, 1210 Bruxelles, mai 2025.

L'ESSENTIEL 2024 – SOMMAIRE

MESSAGES DU SENIOR MANAGEMENT	4 - 7
CHIFFRES CLÉS	8 - 9
PRATIQUES RESPONSABLES	10 - 11
DIALOGUE AVEC LES PARTIES PRENANTES	12 - 13
ENVIRONNEMENT – BIODIVERSITÉ	14 - 15
CLIENTS – SÉCURITÉ D'APPROVISIONNEMENT	16 - 17
CLIENTS – SOLUTIONS ÉNERGÉTIQUES	18 - 23

Cet extrait du rapport RSE 2024 de Luminus a pour objectif :

- de partager la vision du senior management sur l'année écoulée (pages 5 à 7) ;
- de présenter un premier aperçu des indicateurs considérés comme prioritaires par nos parties prenantes (pages 8 et 9) ;
- de rappeler les engagements pris vis-à-vis des objectifs de développement durable des Nations-Unies (page 10) ;
- d'illustrer notre souhait de dialogue avec les parties prenantes (pages 11 et 12) ;
- de détailler quelques faits marquants relatifs à des thématiques prioritaires : pratiques responsables (page 11), biodiversité (pages 14 et 15), sécurité d'approvisionnement (pages 16 et 17) ;
- de présenter quelques solutions énergétiques élaborées ou mises en œuvre en 2024 (pages 18 à 23).



Paul De fauw - In memoriam



Paul De fauw

Paul De fauw a présidé le conseil d'administration de Luminus durant 17 ans, à compter de 2007. Son décès, survenu le 20 septembre 2024, à l'âge de 75 ans, a fort attristé tous ceux qui le connaissaient, chez Luminus et ailleurs.

Paul De fauw a accompagné et encouragé toutes les décisions qui ont permis de développer et de transformer Luminus. Il a notamment soutenu le développement dans l'éolien ainsi que la diversification dans les services énergétiques - aidant à faire de Luminus un acteur clé du marché belge.

Sa vision stratégique, son professionnalisme rigoureux et son souci du long terme ont marqué Luminus, tout comme l'ensemble du secteur.

Avant de rejoindre le Conseil d'administration de Luminus, Paul avait dirigé Infrac¹ de 2006 à 2014 et la Vlaamse Energieholding à partir de 1992. Il a également occupé des fonctions clés au sein d'autres entreprises d'énergie publiques, où il a fait preuve d'un engagement

sans faille en faveur des énergies renouvelables et d'une gestion énergétique responsable.

Au-delà de ses incontournables qualités professionnelles, Paul De fauw était un homme affable, dévoué, d'une profonde humanité. Cette qualité, rare et précieuse, a fait de lui un dirigeant immensément apprécié.

En tant que Président du conseil de Luminus, il veillait consciencieusement à son bon fonctionnement, à la qualité des échanges entre administrateurs et avec le CEO, pour arriver à des décisions portées par tous et toutes. Il se faisait aussi un point d'honneur de participer aux « All Employee Meetings », ce qui lui permettait d'exprimer son soutien direct aux équipes de Luminus.

Des registres de condoléances ont été ouverts sur six des sites de l'entreprise, afin que chacune et chacun puisse lui rendre hommage. Ces témoignages de sympathie ont été transmis à la famille.

¹ Distributeur d'électricité et de gaz actuellement inclus en Fluvius

Parc de batteries de Navagne : obtention du permis de construire

L'un des derniers projets soutenus par Paul De fauw en 2024 concernait la construction du parc de batteries de Navagne, sur le territoire de la commune de Visé, en Wallonie.

Il est prévu de connecter ce parc de batteries de 150 MW au réseau d'Elia d'ici fin 2026, afin de stocker les excédents d'énergie renouvelable et de restituer l'énergie lors des pointes de consommation, participant ainsi à l'équilibrage du réseau électrique.

Les permis nécessaires ont été obtenus en 2024.

Le modèle sélectionné après un processus d'appel d'offres atteint une capacité de restitution électrique de 600 MWh, pour une durée de quatre heures.

La décision d'investissement a été prise lors du conseil d'administration d'octobre 2024. Luminus a choisi de faire appel à des partenaires externes pour financer le projet.

Le parc de batteries de Navagne est situé en bord de Meuse, à proximité de la centrale hydro-électrique de Lixhe.



Luminus réalise de bons résultats et lance Electrify 2030 pour accélérer la transition énergétique

En 2024, toutes les équipes de Luminus ont délivré une excellente performance industrielle et commerciale qui se traduit par de bons résultats financiers. Avec des capitaux propres renforcés, Luminus accélère ses investissements dans le cadre de son nouveau plan stratégique Electrify 2030.

Nos clients bénéficient d'une baisse de leur facture d'énergie

En 2024, nos clients ont continué à bénéficier de la baisse des prix du gaz et de l'électricité. Le montant moyen d'une facture par point d'accès a baissé de 27% par rapport à 2023.

Les prix de gros restent néanmoins très volatils dans un contexte de tensions géopolitiques et d'augmentation de la production d'énergie renouvelable intermittente.

Par ailleurs, les coûts d'équilibrage du réseau électrique payés par les producteurs et les fournisseurs au gestionnaire du réseau de transport ont fortement augmenté. Ils reflètent le besoin accru de flexibilité pour équilibrer continuellement l'offre et la demande d'électricité.

C'est pourquoi Luminus accroît ses efforts pour augmenter la flexibilité de sa production d'électricité et inciter ses clients à consommer au meilleur moment.

Produire plus d'électricité grâce à nos unités diversifiées et flexibles

Luminus a renforcé sa position de leader belge de l'éolien terrestre en portant sa capacité installée à 764 MW, soit 12 éoliennes supplémentaires



Grégoire Dallemagne visite le chantier éolien de Novartis à Puurs.

(291 éoliennes au total). Quatre de ces éoliennes sont situées sur des zones industrielles, au plus près des usages. Cependant, la production éolienne a diminué en 2024, notamment du fait que nous arrêtons désormais les éoliennes en cas d'excédents de production, afin de contribuer à l'équilibre du réseau.

À l'inverse, la production hydroélectrique a fortement augmenté (+36%), grâce à une pluviométrie importante et à l'excellente disponibilité de nos centrales sur la Meuse et la Sambre, atteignant 97,9%.

Les centrales thermiques ont été plus sollicitées que jamais pour pallier l'intermittence des renouvelables et contribuer à l'équilibre du réseau. Le nombre de

démarrages a crû de 70% (soit 3 101 démarrages), tandis que le volume global de production a chuté de 35%. Avec une disponibilité sur appel de 98,5%, ces centrales restent un pilier de la stabilité du système.

Investissements dans les énergies renouvelables (en millions d'euros)

2022	45,7
2023	45,2
2024	74,8

Les chiffres ci-dessus intègrent l'ensemble des investissements réalisés par Luminus, soit directement, soit via ses filiales de développement. GRI-OG2

MESSAGES DU SENIOR MANAGEMENT



Luminus mise sur l'électrification pour un avenir neutre en CO₂

La stratégie Electrify 2030, présentée à l'ensemble du personnel le 14 novembre 2024, prévoit de tripler les investissements dans la transition électrique.

La stratégie Electrify 2030 s'articule autour de quatre priorités :

1. Produire plus d'électricité grâce à nos unités diversifiées et flexibles.
2. Fournir de l'énergie de façon intelligente et digitale.
3. Proposer des solutions pour électrifier et réduire les émissions de CO₂.
4. Transformer les défis liés à la flexibilité en opportunités.

Avec le programme "Electrify 2030", Luminus vise une électrification massive des usages encore dépendants des énergies fossiles, comme le chauffage et la mobilité. Ce programme anticipe une forte hausse de la demande en électricité, qui pourrait tripler d'ici 2050.

La conversion en cycle ouvert de la centrale existante à Seraing améliorera encore cette réactivité (cf. page 16). Quant à la nouvelle centrale en construction à Seraing, d'une capacité de 870 MW, elle sera l'une des plus performantes d'Europe, avec un rendement de 63% (cf. page 17).

Pour disposer de capacités de flexibilité supplémentaires, et absorber les excédents d'énergie renouvelable, le site de Navagne, en Wallonie, accueille une batterie de 150 MW. Une demande de permis a également été déposée pour un projet de 100 MW sur notre site de Ringvaart, à Gand.

Luminus se prépare aussi, avec ses partenaires EDF power solutions et Jan De Nul, à participer à l'appel d'offres pour un parc offshore de 700 MW dans la zone Princesse Elisabeth.

Le service client a retrouvé ses cinq étoiles

Après plusieurs années marquées par la crise énergétique et les soucis informatiques liés au déploiement du système d'échange de données entre fournisseurs et gestionnaires de réseau, nos

équipes ont réussi à retrouver un excellent niveau de satisfaction clients. L'accessibilité de nos centres d'appel est à nouveau très élevée (supérieure à 95%) et la grande majorité de nos indicateurs NPS¹ sont en progression, y compris ceux liés à la facturation. C'est l'aboutissement d'un immense effort de la part des équipes de première et de deuxième ligne pour traiter efficacement les demandes clients. En toute fin d'année, nous avons retrouvé nos cinq étoiles*, selon le baromètre du régulateur flamand - Luminus est le seul grand fournisseur qui puisse faire état d'un tel résultat.

Les applications développées pour aider les clients à mieux gérer leurs acomptes ou flexibiliser leur consommation sont également de francs succès. Dans le cadre d'une étude belge indépendante réalisée fin 2024, les utilisateurs ont reconnu le caractère novateur et la convivialité de l'application EnergyControl Monitor.

Plus de 70% des participants la recommanderaient à des amis ou à leur famille. Et nous avons également développé des solutions innovantes pour que les clients

¹ Les scores NPS mesurent la différence entre clients promoteurs et détracteurs d'un produit ou d'un service.

Le contrat à long terme permettant à Aquafin de s'approvisionner en énergie éolienne belge (elle sera notamment produite par deux nouvelles éoliennes construites à Oud Turnhout) a été célébré le 7 novembre. Pour l'occasion, une visite de la station de traitement des eaux d'Aquafin à Aartselaar a été organisée par les Climactors, un groupe de salariés volontaires, afin de sensibiliser les collègues à l'utilisation responsable des ressources hydriques.



MESSAGES DU SENIOR MANAGEMENT

puissent arrêter leurs panneaux solaires ou recharger les véhicules électriques lorsque les prix sont au plus bas (cf. page 20).

Tout ceci contribue à la stabilité de nos parts de marché, à hauteur de 23% pour la totalité du groupe.

Des filiales très actives pour électrifier les usages et réduire les émissions de CO₂

Nos filiales – en particulier ATS, Luminus Solutions, Newelec, Rami Services – ont poursuivi leur développement, générant un chiffre d'affaires cumulé de 485 millions d'euros. La capacité photovoltaïque installée par ces filiales en 2024 s'élève à 83 MW, après une année record en 2023.

Les équipes de Luminus et nos filiales contribuent également à concrétiser des solutions d'e-mobilité pour la maison, le travail ou l'itinérance. 13 655 bornes de recharge ont déjà été installées – et nous avons mis en circulation plus de 30 000 pass de recharge, avec accès au réseau public.

En ce qui concerne la rénovation énergétique des bâtiments publics, Luminus Solutions a signé quatre nouveaux contrats de performance énergétique, garantissant une réduction de 70 000 tonnes de CO₂ sur leur durée. Rappelons ici que Luminus Solutions est le leader de son secteur, en Flandre comme en Wallonie. Les autres contrats déjà en cours (cf. page 18) totalisent près de 90 millions d'investissements.

La sécurité, une préoccupation constante

Comme en 2023, aucun accident chômant n'a été enregistré en 2024, ni chez Luminus SA, ni parmi nos sous-traitants directs – une performance remarquable qui souligne l'efficacité de nos actions en matière de sécurité et de formation. En revanche, sur le chantier de la nouvelle centrale de Seraing, piloté par le consortium Cobra

Sener General Electric, cinq accidents sont à déplorer, malgré l'accent mis sur la sécurité par nos équipes.

Le groupe Luminus compte près de 2 900 collaborateurs, dont 1 700 au sein des filiales fin décembre 2024. Nous avons recruté 245 nouveaux collègues en 2024, dont 161 chez Luminus SA. L'une des priorités de l'équipe Ressources Humaines est de pourvoir les 150 postes vacants, pour relever les défis d'aujourd'hui et de demain. Le taux d'engagement, qui atteint 85% (pour une moyenne belge de 70%), nous aide à bien accueillir les nouveaux collègues, et à réaffirmer nos valeurs en faveur du travail d'équipe et de l'inclusion, #alltogether.

Luminus renforce ses capitaux propres pour accélérer ses investissements

Malgré une baisse de 19,6% du chiffre d'affaires, due à la diminution des prix sur les marchés de gros, notre résultat net atteint 293 millions d'euros, en forte progression, après les pertes importantes de 2021 et 2022. Ce résultat confirme le rebond observé en 2023, qui avait permis d'engranger un résultat net de 82 millions d'euros. Pour la première fois depuis 2021, Luminus versera donc un dividende de 80 millions d'euros à ses actionnaires.

Ces bons résultats industriels, commerciaux et financiers nous permettent d'accélérer nos investissements dans la transition électrique d'ici 2030, afin d'accroître notre impact et de créer de la valeur pour toutes nos parties prenantes.

Notre avenir est électrique

Notre mix énergétique belge et européen est encore constitué aujourd'hui, pour près de 80%, par du pétrole et du gaz que nous devons majoritairement importer.

Lors du Management meeting du 15 avril 2024, consacré à la décarbonation, le politologue François Gemenne, co-auteur du sixième rapport du GIEC, est intervenu pour réexpliquer les causes et les effets du changement climatique.



Pour atteindre la neutralité carbone d'ici 2050 et pour renforcer notre souveraineté énergétique, nous devons réduire considérablement l'utilisation des énergies fossiles pour nous déplacer, nous chauffer et pour faire tourner les entreprises.

Chez Luminus, nous voulons y contribuer en électrifiant des usages encore bloqués à l'ère des énergies fossiles, comme par exemple le chauffage ou la mobilité. Grâce à l'électrification, nous pouvons réduire fortement la consommation totale d'énergie et les émissions de CO₂ grâce à une plus grande efficacité énergétique.

Plus que jamais, nous sommes mobilisés par notre raison d'être, qui consiste à construire, ensemble, un avenir énergétique neutre en CO₂, grâce à l'électricité et à des solutions innovantes, conciliant protection de la planète, bien-être et développement.

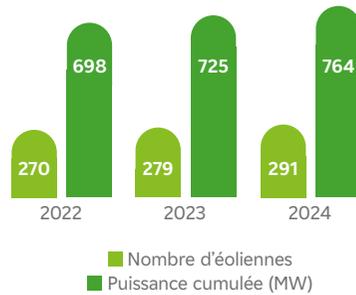
Quelques indicateurs extraits du rapport GRI

Les standards GRI (Global Reporting Initiative) se concentrent sur les thèmes, processus et indicateurs jugés prioritaires (« material topics ») par les parties prenantes. Cinq thématiques sont traitées dans le rapport RSE : Éthique et Responsabilité, Environnement, Clients, Capital humain et Performance économique. Le rapport complet comprend l'ensemble des indicateurs et l'index GRI.

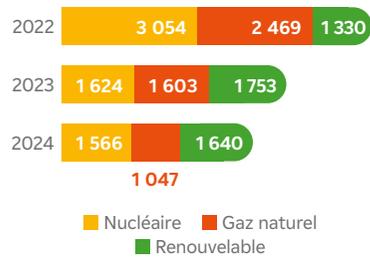
PRODUCTION D'ÉLECTRICITÉ ET ENVIRONNEMENT



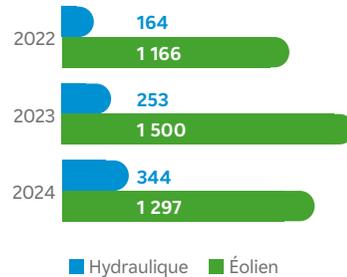
Parc éolien au 31 décembre



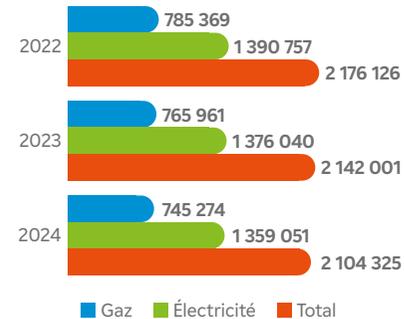
Production nette d'électricité (GWh), hors chaleur



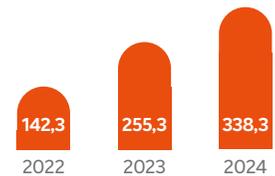
Énergie renouvelable produite (GWh)



Nombre de points d'accès



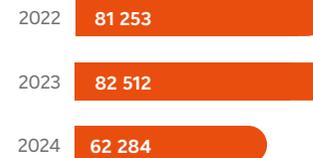
Puissance cumulée des panneaux solaires installés depuis 2018 chez les clients (en MW)



La capacité cumulée 2024 représente l'équivalent de la consommation d'environ 100 000 ménages (sur la base de 3 MWh/an par ménage).



Plans de paiement accordés aux clients résidentiels sur base volontaire



PROTECTION DES CONSOMMATEURS ET SOLUTIONS ÉNERGÉTIQUES

CHIFFRES CLÉS 2024

PRATIQUES RESPONSABLES

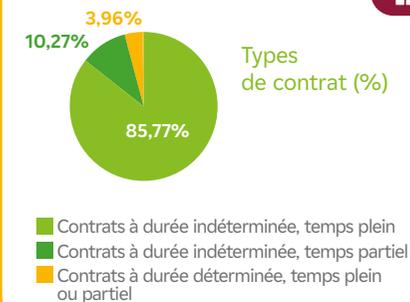
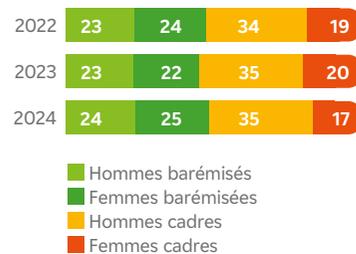
Performance sociétale selon EcoVadis



Mouvements du personnel



Répartition des effectifs par genre en (%)



CAPITAL HUMAIN

Taux de fréquence des accidents avec arrêt de travail



Le taux de fréquence représente le nombre d'accidents¹ du travail ayant entraîné un arrêt de plus d'une journée par million d'heures travaillées.

Taux de gravité global



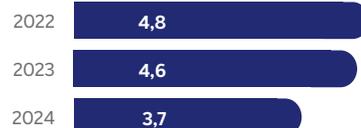
Le taux de gravité représente le nombre de jours calendaires d'arrêt du travail à la suite d'un accident¹, par millier d'heures travaillées.



¹ Les accidents pris en compte sont ceux qui se sont produits sur le lieu de travail, en raison de conditions de travail à risque, durant une activité sous responsabilité de l'employeur.

PERFORMANCE ÉCONOMIQUE

Chiffre d'affaires en milliards d'euros



Résultat net en millions d'euros

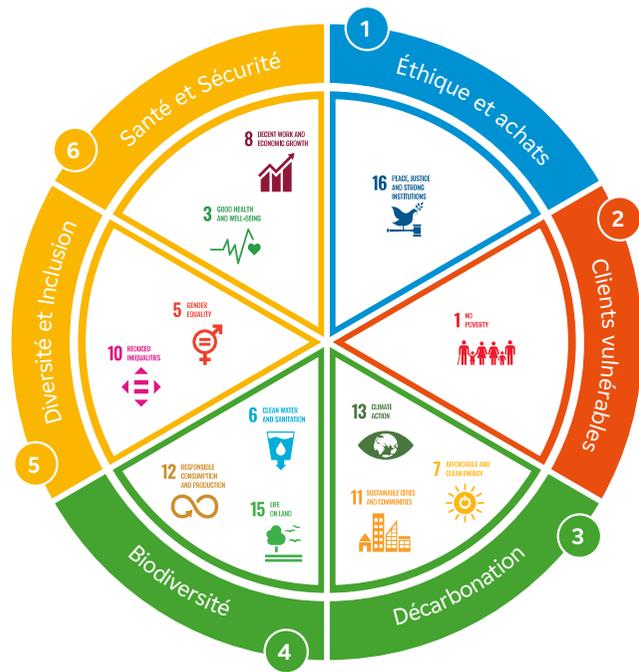


Impôts et contributions versés en millions d'euros



Objectifs de développement durable des Nations Unies : engagements 2019 et indicateurs 2024

En 2019, Luminus a formalisé six engagements vis-à-vis de 12 des 17 objectifs de développement durable des Nations Unies, au-delà de sa politique RSE. Une série d'indicateurs associés à ces six engagements sont publiés et commentés dans le rapport RSE disponible en ligne à partir du mois juillet. En voici une vue d'ensemble.



1 Intégrer les meilleures pratiques en termes d'éthique et s'assurer de rendre ses achats plus responsables

- 2 alertes éthiques
- 57 contrôles d'intégrité effectués
- 6 audits internes clôturés



SDG 16.5
SDG 16.7
SDG 16.B

2 Anticiper les difficultés des clients vulnérables pour préserver leur accès à l'énergie

- 62 284 plans de paiement accordés aux particuliers sur base volontaire



SDG 1.4

3 Contribuer à la lutte contre le changement climatique en développant les énergies renouvelables et les solutions d'efficacité énergétique, et en associant les citoyens aux investissements

- 12 nouvelles éoliennes construites, soit un parc éolien de 764 MW au total
- 83 MWc panneaux photovoltaïques installés
- 309 nouveaux membres pour la coopérative Lumiwind
- 6 956 membres au total pour Lumiwind et Luminus Wind Together



SDG 7.2
SDG 7.3
SDG 7.A

SDG 11.B

SDG 13.3

4 Réduire les impacts de nos projets et mettre en place des mécanismes pour avoir un effet positif sur la biodiversité

- Pas d'utilisation de pesticides pour l'entretien des espaces verts (hormis zones Sécurité)
- 0,07 litre d'eau consommé par kilowattheure produit

- 238 hectares de mesures compensatoires obligatoires
- 6 études de suivi volontaire de l'efficacité des mesures compensatoires
- 10 250 m² entretenus en mode « fauchage tardif »
- 2 003,4 tonnes de déchets, dont 97,9% recyclés



SDG 6.3
SDG 6.6

SDG 15.1
SDG 15.5
SDG 15.8

SDG 12.4

5 Favoriser la diversité et lutter contre les discriminations

- 42% de femmes
- 33% de femmes parmi les cadres
- 26 nationalités
- 1 salarié avec un handicap visible

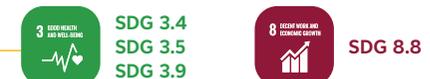


SDG 5.1
SDG 5.5

SDG 10.2
SDG 10.3

6 Veiller à la santé et la sécurité de chacun, aussi bien au sein de l'entreprise qu'en externe

- Taux de fréquence des accidents : 0
- Taux de gravité des accidents : 0
- 0 accident avec arrêt chez les sous-traitants directs
- 8 638 heures de formation à la sécurité
- 5,65% d'absentéisme



SDG 3.4
SDG 3.5
SDG 3.9

SDG 8.8



Deux nouveaux labels saluent la performance sociétale de Luminus

Luminus a reçu en juin 2024 le label "Voka Charter Duurzaam Ondernemen" (charte « Entrepreneuriat Durable » de Voka). Ce label est reconnu dans toute la Belgique, y compris auprès des chambres de commerce et d'industrie wallonnes et bruxelloises. En octobre, Luminus a ensuite obtenu le certificat « SDG¹ Pioneer » décerné par l'Unitar et Cifal Flanders.

En 2022, dans le but de renforcer le dialogue avec des partenaires locaux impliqués dans la concrétisation des objectifs de développement durable des Nations Unies, Luminus avait décidé de rejoindre l'initiative lancée par Voka, le réseau des chambres de commerce flamandes, qui aide les entreprises à mettre en place des pratiques plus responsables. Ce projet a permis à l'équipe RSE de bénéficier d'un dialogue direct avec des interlocuteurs ayant une vue d'ensemble sur les pratiques des entreprises flamandes.

Le chemin vers la labellisation

Le parcours vers la labellisation Voka et la certification Unitar s'articule en trois étapes principales :



1. Évaluation initiale

Une analyse des pratiques de Luminus est réalisée avec Voka, qui propose des améliorations en s'appuyant sur son expérience des entreprises labellisées « entrepreneuriat durable ».

2. Définition du plan d'action

Ce plan, basé sur l'analyse initiale et les priorités stratégiques, intègre des actions liées aux 17 Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations Unies. Pour son premier plan d'action 2023, Luminus avait identifié 17 actions couvrant 15 ODD¹.

3. Mise en œuvre et suivi des actions

Les 17 actions concernaient notamment le développement des énergies renouvelables (éolien et photovoltaïque), l'efficacité énergétique (mesures prises sur les sites de production dans le cadre de la certification ISO 50001), l'adaptation au changement climatique, l'inclusion, la formation, etc. Sur les 17 actions initiales, 13 ont été réalisées, dépassant le minimum requis (10 actions). Au titre de ce plan d'action, une grille d'évaluation des projets d'investissement, selon des critères extra-financiers, a pu être développée. 73% des salariés ont été formés à la Fresque du Climat – afin d'être sensibilisés au changement climatique.

C'est ainsi que Luminus a pu recevoir la labellisation Voka lors de la cérémonie VCDO organisée à Vilvorde, le 20 juin 2024.

Un deuxième plan d'action est en cours de mise en oeuvre

Pour sa deuxième année d'adhésion à la charte Voka, Luminus a élaboré une liste de 14 actions visant 14 objectifs de développement durable. Les trois objectifs qui ne sont pas visés concernent « No hunger » (Lutte contre la faim), « Clean water & sanitation » (Accès

à l'eau salubre et à l'assainissement), et « Life below (sea) water » (Vie aquatique) - trois sujets sur lesquels Luminus a peu de contrôle direct.

Luminus devra avoir atteint dix des 14 objectifs pour conserver son label Voka en 2025. En fin d'année 2024, la plupart des objectifs semblaient pouvoir être atteints.

¹ SDG : Sustainable Development Goal ou Objectif de Développement Durable (ODD) des Nations Unies

Certificat UNITAR

Luminus a également obtenu le certificat "Unitar SDG¹ Pioneer" en octobre 2024, en reconnaissance de son engagement actif vis-à-vis des Objectifs de Développement Durable des Nations Unies. Ce label prestigieux, décerné par l'Unitar (Institut des Nations Unies pour la Formation et la Recherche) et CIFAL Flanders, met en avant les entreprises qui adoptent des actions concrètes pour un avenir plus responsable, en intégrant les Objectifs de Développement Durable dans leur politique RSE.





Inauguration du parc éolien de Ghlin-Baudour à l'occasion du Global Wind Day

Le 14 juin 2024, Luminus a inauguré le parc éolien de Ghlin-Baudour, sur le site de l'entreprise AISIN¹, en collaboration avec IDEA, l'agence de développement territorial du Cœur du Hainaut.

L'inauguration du nouveau parc éolien de Ghlin-Baudour a été organisée la veille du Global Wind Day. Elle a rassemblé une centaine d'invités (représentants d'AISIN, riverains, entreprises voisines, autorités locales...). Ce projet est en effet le fruit d'une collaboration étroite entre Luminus, IDEA et AISIN, illustrant une volonté commune d'intégrer les énergies renouvelables dans les activités économiques locales.



De gauche à droite : Thierry Kaisin, Vice-Président d'Aisin Europe ; Bénédicte Poll, bourgmestre de Seneffe, vice-présidente d'IDEA ; Xavier Leblanc, Wind Business Director chez Luminus.

Environ 3 700 tonnes de CO₂ évitées chaque année

Le nouveau parc éolien de Ghlin-Baudour est composé de quatre éoliennes d'une puissance totale de 15,6 MW. Il produira en moyenne 25 200 000 kWh par an, soit l'équivalent de la consommation énergétique de 7 200 foyers, ce qui permet d'éviter l'émission d'environ 3 700 tonnes de CO₂ chaque année.

Les éoliennes ont été construites sur le parc d'activités économiques de Ghlin-Baudour. Trois des quatre éoliennes approvisionnent directement trois entreprises, AISIN, Nouryon et Hydro, qui peuvent absorber la moitié de la production.

L'éolien, un levier pour l'autonomie énergétique des entreprises

L'inauguration du parc a mis en lumière les bénéfices économiques et écologiques de l'éolien pour les entreprises. En installant une éolienne sur leur site, celles-ci bénéficient de plusieurs avantages : réduction de leur facture énergétique, autonomie énergétique accrue et contribution directe à la production d'énergie renouvelable. La solution éolienne est un moyen efficace pour améliorer la compétitivité des entreprises, en réduisant leur empreinte carbone, tout en soutenant l'économie locale. « En rendant le site plus compétitif, l'éolien ancre l'activité et l'emploi localement » explique Xavier Leblanc, Wind Business Director chez Luminus.

Le projet de Ghlin Baudour a été co-développé par IDEA et Luminus et a rejoint Activent Wallonie, une société à responsabilité limitée créée en 2017 par Luminus (51% de participation) et cinq intercommunales se partageant 49% de participation, à savoir, fin 2024, celles de la province du Hainaut (Ceneo), de la région de Mouscron - Comines-Warneton - Estaimpuis (IEG), du Brabant wallon (IPFBW), de la province de Luxembourg (SOFILUX) et de Namur (IDEFIN).

¹ Le site de production de composants électroniques d'AISIN est réputé pour ses opérations de reconditionnement des boîtes de vitesse automatiques, une remise à neuf qui joue un rôle important dans l'économie circulaire en réduisant les déchets et en prolongeant le cycle de vie des composants automobiles.

À propos d'IDEA

IDEA est l'agence de développement territorial des 27 communes du Cœur du Hainaut. Basée à Mons, elle emploie plus de 350 collaborateurs. IDEA coordonne l'aménagement de l'ensemble du territoire, comptant près de 550 000 habitants, à travers des missions de prospective et de planification. IDEA encourage le développement économique du Cœur du Hainaut et participe au développement de projets en faveur des énergies renouvelables.

www.idea.be



Journée Découverte Entreprises : le parc éolien de Villers-le-Bouillet accueille près de 800 visiteurs

Lors de la Journée Découverte Entreprises (JDE), le samedi 5 et le dimanche 6 octobre 2024, Luminus a ouvert les portes du parc éolien de Villers-le-Bouillet. Dans le cadre de sa mission de formation et de sensibilisation aux énergies renouvelables, la coopérative Lumiwind avait invité ses membres à participer à ces journées.

L'objectif de l'événement était d'aider les visiteurs à mieux comprendre le fonctionnement d'une éolienne, à en savoir plus sur les énergies renouvelables et le rôle qu'elles jouent dans la réduction de l'empreinte carbone des activités humaines. Les visiteurs pouvaient à la fois entrer dans l'une des 26 éoliennes du parc de Villers et vivre une expérience immersive. Des casques 3D à disposition des visiteurs permettaient de vivre l'ascension et l'arrivée au sommet du mât. Les enjeux techniques et environnementaux associés à cette technologie étaient présentés sur plusieurs panneaux et abordés lors des échanges avec des experts de Luminus.

Valorisation des carrières et des opportunités locales

Outre l'aspect éducatif, la Journée Découverte Entreprises a permis à Luminus de mettre en avant ses opportunités d'emploi, en particulier dans les secteurs techniques et opérationnels liés à la transition énergétique. Sur place, une équipe Ressources Humaines a répondu aux questions des visiteurs, tout en présentant les divers parcours professionnels au sein de l'entreprise.

Le 14 septembre 2024, Luminus a également contribué à la réussite d'une balade à vélo familiale organisée par la ville de Villers. Deux stands de ravitaillement ont été mis à disposition, avec des animations pédagogique-ludiques tout au long du trajet.

Lumiwind atteint les 3 154 coopérants à la fin 2024

En 2024, plus de 300 nouveaux souscripteurs ont rejoint la coopérative Lumiwind, pour un total de 3 154 membres au 31 décembre, soit + 10,8%. Cette croissance s'est également accompagnée d'une hausse des montants par souscripteur par rapport à 2023. Depuis sa création, Lumiwind a mobilisé plus de 12,6 millions d'euros. Au total, les deux coopératives de Luminus, Lumiwind et Luminus Wind Together, comptaient 6 956 membres à la fin de 2024.



Luminus a pris soin de rendre la Journée Découverte Entreprises à la fois informative et ludique, avec des visites guidées du parc éolien de Villers-le-Bouillet, le plus grand de Luminus en Wallonie.

Nouveau suivi avifaune et chiroptères à proximité du parc éolien de Bièvre

Une nouvelle étude des populations d'oiseaux et de chauve-souris a été lancée en 2024, à proximité du parc éolien de Bièvre, en partenariat avec l'association Faune & Biotopes. L'objectif de cette étude, qui durera trois ans, est de comparer les résultats obtenus avant et après mise en place des mesures compensatoires - et après 14 ans de fonctionnement.

Une observation rare par les caméras mises en place sur la zone humide de Bièvre : la cigogne noire.



Afin d'objectiver l'impact environnemental du parc éolien de Bièvre, construit en 2010, des suivis ornithologiques annuels avaient été menés entre 2008 et 2009 et entre 2011 et 2014 par l'Institut Royal des Sciences Naturelles de Belgique. L'objectif était d'évaluer l'impact de ce parc de sept turbines sur l'avifaune et les chauve-souris.

Peu après l'implantation, l'IRNSB avait conclu que sur les 37 espèces observées, seules deux avaient pu être impactées par l'installation des éoliennes. Les autres espèces n'avaient pas montré de déclin significatif - ou bien celui-ci pouvait être dû à des facteurs externes. La densité des couples nicheurs est restée stable durant les années étudiées par l'IRSNB. Après l'installation du parc, cinq nouvelles espèces ont été observées. Les comptages nocturnes de chauves-souris montraient une stabilité des effectifs, sans diminution détectable. Les passages migratoires à proximité directe du parc sont faibles, mais des espèces patrimoniales ont été régulièrement observées, indiquant la qualité des biotopes locaux.

En plus de ces deux états pré et post-implantation, les équipes de Luminus ont décidé de réaliser une étude supplémentaire sur trois ans, de 2024 à 2026, avec l'appui de l'association Faune & Biotopes.

Les observations ont pour but d'évaluer l'évolution des populations d'oiseaux et de chauves-souris. Une attention particulière sera portée aux mesures compensatoires favorisant la cigogne noire.

Premiers constats 2024

Les tous premiers résultats, présentés en fin d'année 2024, indiquent qu'il n'y a pas eu de perte de diversité locale dans l'avifaune et la chiroptérofaune due au parc éolien. Les inventaires de 2024, comparés à ceux de 2008 et 2012, suggèrent que les variations observées dans la diversité spécifique et la densité des couples nicheurs sont plutôt liées aux changements d'habitat, comme l'enrésinement¹.

La cigogne noire fréquente toujours les lieux mais a été peu observée sur les zones de compensation.

L'étude de la faune locale, qui durera trois ans, devrait permettre d'obtenir suffisamment d'observations pour en tirer des conclusions sur l'impact du parc éolien et des mesures compensatoires. Ce n'est qu'après cette période que des conclusions pourront être formulées.

¹ Plantation de résineux, d'origine naturelle ou humaine



Partenariat avec le Jane Goodall Institute : près de 28 000 arbres plantés en Belgique en 2024

En 2024, les plantations réalisées dans le cadre du partenariat entre Luminus et le Jane Goodall Institute Belgium ont fortement augmenté : 24 825 arbres ont été plantés à Deinze et 3 000 à Ans.

Depuis 2017, Luminus et le Jane Goodall Institute collaborent activement pour organiser une campagne de reboisement annuelle intitulée « Luminus Forest in One Day ». En 2024, cette opération a été menée à deux endroits : Deinze et Ans.

Le dimanche 17 mars 2024, une parcelle de douze hectares à Deinze, située dans une vallée et constituée principalement de prairies, a bénéficié d'une amélioration écologique : 300 volontaires y ont planté 24 825 arbres d'espèces poussant sur les sols humides, telles que l'aulne noir, le merisier, le saule blanc, l'orme champêtre et l'orme lisse. Ces plantations ont été réalisées à cet endroit précis dans le cadre de l'augmentation et la prolongation

des capacités de production du site de Ringvaart. En effet, le dernier permis octroyé prévoit la plantation de dix hectares de bois à proximité du site, puis cinq hectares supplémentaires tous les cinq ans.

Le dimanche 26 novembre 2024, plus de 300 passionnés de nature ont planté 3 000 arbres à Ans. La ville a mis à disposition un terrain de 14 hectares pour l'aménagement d'un bois sportif, dont le coup d'envoi a été donné par la campagne « Luminus Forest in One Day ». De nombreux riverains, clients et collaborateurs de Luminus ont retroussé leurs manches pour planter ces arbres.

Outre la plantation d'arbres en Belgique, le Jane Goodall Institute plante aussi une multitude d'arbres

au Burundi, grâce au soutien de Luminus. Depuis le lancement du partenariat entre Luminus et le Jane Goodall Institute Belgium, plus de 4 millions d'arbres ont été plantés en Belgique et en Afrique.

À Ans, le concours de nombreux bénévoles (près de 300 au total !) s'est manifesté lors de l'événement du 26 novembre. Le choix des espèces à planter a été effectué avec l'aide de Sylva Nova.

À Deinze, les plantations ont été réalisées sous la supervision de Forest Forward, qui a contribué à identifier le terrain à reboiser, et à définir les espèces adaptées. Celles-ci ont été choisies en fonction de leur capacité à recréer un milieu riche en biodiversité.



Site de Seraing : conversion du cycle combiné existant en cycle ouvert pour couvrir les pointes de consommation

En parallèle de la construction de la nouvelle centrale TGV dans le parc d'activité du Val à Seraing, les équipes du département Production de Luminus ont entrepris la conversion de la centrale à cycle combiné gaz-vapeur construite au début des années 1990, en une unité de pointe à cycle ouvert. Cette centrale contribuera à couvrir les pics de demande électrique générés par l'intermittence des énergies renouvelables et fournira des services auxiliaires au réseau de transport haute-tension d'Elia.

La conversion du cycle combiné de la centrale de Seraing en cycle ouvert a fait l'objet d'études préparatoires et d'un appel d'offres européen.



L'installation de nouvelles cheminées de by-pass a nécessité une modification à l'entrée de la chaudière.

La première étape des travaux a consisté à démonter les anciens caissons acoustiques, après l'arrêt définitif de la turbine à vapeur en avril 2024. Précédemment, en 2023, un entretien approfondi de l'alternateur et de la première turbine gaz avait été réalisé. Cet entretien comprenait la remise en état et le remplacement de composants sujets à usure après trente ans de fonctionnement. Entre septembre et décembre, des travaux ont été menés sur l'alternateur et la deuxième turbine. De nouvelles cheminées de bypass ont été construites, et les anciennes chaudières mises hors service.

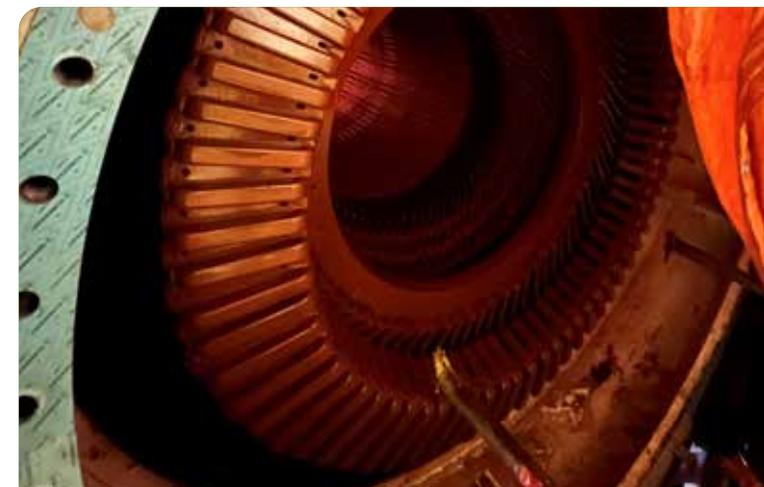
Des travaux séquencés dans un espace réduit

L'un des principaux défis de ce projet a été de gérer ces travaux dans un espace extrêmement restreint, à proximité immédiate du chantier de construction de la nouvelle centrale à cycle combiné.

« Comme les autres cycles ouverts de Angleur et Ham, la centrale existante, une fois convertie en cycle ouvert, contribuera à l'équilibre production-consommation et à la stabilité du réseau. Ce chantier illustre notre volonté d'optimiser les infrastructures existantes pour répondre aux enjeux énergétiques et permettre une plus grande électrification des usages. » explique Pierre Theunissen, Senior Project Manager Generation chez Luminus.

Cette nouvelle unité de pointe sera capable de démarrer très rapidement ses deux turbines à gaz, offrant une capacité totale de 310 MW. La centrale est conforme aux normes attendues en matière d'émissions d'oxyde d'azote et de dioxyde de soufre.

Les travaux doivent s'achever en avril 2025, avec la mise en service de la première turbine prévue pour mi-avril 2025. La révision de la seconde turbine doit suivre, avec une mise en service attendue fin avril 2025.



Le stator de l'alternateur de la première turbine a été renforcé.

Nouveau cycle combiné de Seraing : un chantier clé pour l'équilibre production-consommation belge

Le chantier de la nouvelle centrale à cycle combiné gaz de Seraing, commencé en 2022, s'est poursuivi en 2024. L'ensemble des structures abritant la turbine gaz, la chaudière, la turbine vapeur et les générateurs, sont désormais visibles. Cette centrale, d'une capacité de 870 MW pour un rendement de 63%, retenue dans le cadre du mécanisme de rémunération des capacités belge (CRM), jouera¹ un rôle clé dans la sécurité d'approvisionnement et l'équilibre du réseau.

2022 aura été l'année de la préparation du terrain : gestion des impétrants, nettoyage des structures souterraines, mise à nu et à niveau du sol.

En 2023 le chantier s'est concentré sur la pose des pieux et des fondations principales.

2024 aura quant à elle été marquée par le montage des structures métalliques et la construction de pièces majeures telles que la chaudière, les turbines à gaz et vapeur, les alternateurs ou encore la cheminée.

L'ensemble des travaux est mené par le consortium Cobra Sener General Electric, en étroite collaboration avec Luminus. Les plans et études ont été minutieusement examinés et vérifiés. Les équipes Luminus doivent également contrôler la conformité des réalisations par rapport aux performances attendues, aux exigences du Permis Unique délivré et aux normes environnementales en vigueur.

Voici les travaux réalisés ou commencés en 2024 :

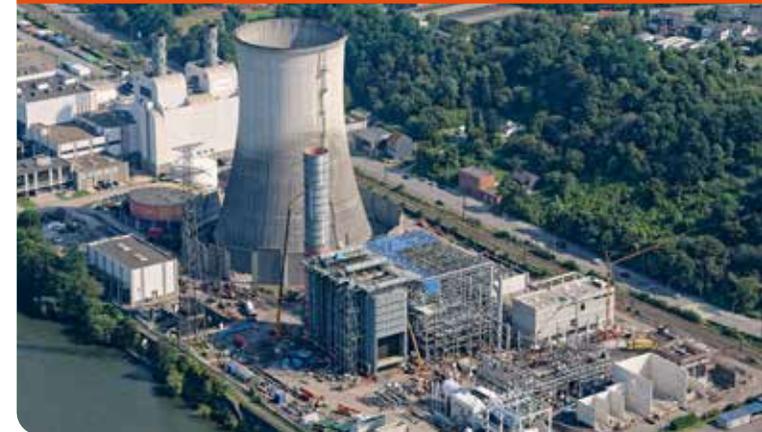
- installation des modules de la chaudière ;
- pose des générateurs et de la turbine gaz sur leurs fondations ;
- pose des équipements mécaniques principaux (transformateurs, compresseurs, pompes, équipement de contrôle commande, tuyauterie) ;
- montage des structures métalliques, de la tuyauterie et de la turbine vapeur (encore en cours fin 2024).

L'un des plus grands challenges du chantier reste la surface limitée au niveau du site. Les équipes s'organisent sur un terrain de moins de deux hectares, ce qui génère des contraintes importantes en termes de stockage et de gestion des coactivités. Malgré les mesures de sécurité mises en œuvre, cinq accidents ayant entraîné un arrêt de travail ont été enregistrés parmi les membres du personnel des sous-traitants.

Le projet a créé des emplois supplémentaires pérennes sur le site de Seraing. Trente postes ont été pourvus, dont près de 50% avec des profils provenant de la province de Liège. Au 31 décembre 2024, trois postes restaient à pourvoir.

¹ Le chantier de Seraing a malheureusement pris du retard, et la mise en service commerciale, prévue initialement au 1er novembre 2025, ne pourra avoir lieu avant fin janvier 2026. Les équipes s'efforcent de limiter les conséquences techniques et financières de ce retard.

L'année 2024 a été celle des travaux les plus visibles. Côté fleuve, la chaudière surmontée de deux des trois ballons d'eau. À gauche de celle-ci la nouvelle cheminée. Devant à droite, la turbine à gaz en cours d'installation.



La tour de refroidissement de la centrale de Seraing accueille une famille de faucons pèlerins grâce à un nid artificiel situé sur le flanc sud-ouest de la tour. Depuis 1997, ce lieu est propice à leur reproduction. En 2024, malgré les travaux, le couple de faucons a donné naissance à quatre poussins. Ils ont été bagués par un ornithologue collaborateur de l'Institut royal des Sciences Naturelles. Durant l'été, un des faucons s'est retrouvé au sol. Le rapace a été transféré au centre Creaves de Theux afin d'être examiné et soigné. Il a pu rejoindre son habitat urbain rapidement.

Bagage d'un jeune faucon issu de la portée du printemps 2024

Rénovation énergétique : le portefeuille de projets de Luminus Solutions dépasse la centaine de millions d'euros

Avec une dizaine de contrats de performance énergétique en cours, en Wallonie, en Flandre et à Bruxelles - dont quatre nouveaux contrats signés en 2024, Luminus Solutions est aujourd'hui le leader du secteur.

A l'école Degive de Grâce-Hollogne, les travaux de toiture et le placement des nouveaux châssis ont été quasiment terminés en 2024.



Les contrats de performance énergétique permettent de rénover les bâtiments et d'y améliorer le confort, tout en réduisant leur consommation d'énergie et leur empreinte carbone. Dans ces projets, Luminus Solutions prend en charge l'ensemble des opérations, depuis la réalisation des études jusqu'à la maintenance au long cours, en passant par une phase de travaux plus ou moins importante, en fonction du nombre de bâtiments concernés et des rénovations à mettre en œuvre.

En 2024, plusieurs chantiers ont progressé

En Flandre, la plupart des travaux prévus dans les neuf bâtiments de la ville de Sint-Niklaas (cf. rapport RSE 2023, page 70) ont été achevés en 2024. Une deuxième phase de rénovation devra être terminée d'ici 2027.

À Charleroi, dans le cadre du contrat signé en 2022 pour seize sites, l'isolation des toitures ainsi que la mise en conformité de l'électricité a été terminée dans plusieurs bâtiments. Au centre sportif de Roux, les châssis ont été remplacés et de nouveaux systèmes de chauffage et de ventilation ont été installés.

À Ottignies-Louvain-La-Neuve, la Résidence du Moulin bénéficie d'une nouvelle toiture. Et la première phase des travaux de la nouvelle chaufferie a été réalisée.

À Fontaine-l'Évêque et à Quiévrain, les études d'ingénierie pour trois écoles et une salle de sport sont terminées et les demandes de permis ont été introduites.

À Grâce-Hollogne, les travaux prévus sur quatre sites de la commune (hôtel de ville, complexe sportif, école - cf. photo ci-contre - et bâtiment du CPAS) doivent être terminés d'ici fin 2025, afin de permettre à la commune d'économiser plus de 50% d'énergie primaire.

Plusieurs nouveaux contrats signés en 2024

En 2024, plusieurs nouveaux contrats de performance énergétique ont été signés, promettant d'autres rénovations importantes dans plusieurs communes et provinces de Wallonie, dans le cadre du [programme RenoWatt](#) de Wallonie Entreprendre.

Courcelles a confié à Luminus Solutions le soin d'améliorer l'enveloppe et la production de chaleur de deux de ses écoles. Une première phase de travaux, menée pendant les vacances d'automne 2024 pour préserver la sécurité et le bien-être des enfants, a déjà permis de moderniser les systèmes de chauffage et de régulation.

Sambreville, avec un projet d'envergure pour son Hôtel de Ville, vise une réduction de 70% de sa consommation d'énergie et de 52% de ses émissions de CO₂ grâce à des travaux d'isolation, à l'installation de panneaux photovoltaïques et à la modernisation complète de son système de chauffage et de ventilation. Soit un investissement de 5 millions d'euros.

La Province de Namur, quant à elle, a également pris des mesures ambitieuses en signant un contrat de performance pour sept Maisons du Mieux-Être, pour un budget de plus de 14 millions d'euros, qui permettra de réduire la consommation d'énergie primaire de 61% et les émissions de CO₂ de 80%.

Sans énergie fossile et économe en énergie : la contribution d'ATS et de Luminus au centre d'affaires “In The Yard”

Le bâtiment « In The Yard » à Drongen, dont la construction a été finalisée en septembre 2024, est un centre d'affaires visant la décarbonation, l'efficacité énergétique et la flexibilité. ATS, une filiale de Luminus, a réalisé les installations en tant que partenaire multi-techniques pour le compte du maître d'ouvrage Camino.

Le centre d'affaires situé le long de l'autoroute E40 comprend 5 200 m² d'espaces de bureaux flexibles répartis sur cinq étages. Le bâtiment a reçu la certification WELL Gold, ce qui signifie qu'il répond à des normes internationales strictes en termes de santé, de confort, de « soutenabilité » et d'efficacité énergétique, en mettant l'accent sur des aspects tels que la qualité de l'air, l'éclairage, le confort thermique et des possibilités d'activité sportive.

ATS a fourni plusieurs prestations techniques pour ce bâtiment : alimentation électrique, installations HVAC, équipements sanitaires, automatisation du bâtiment, bornes de recharge pour véhicules électriques et détection incendie.

La combinaison de deux pompes à chaleur géothermiques en cascade et de climatiseurs de plafond constitue un système clé pour la décarbonation du chauffage. Le toit est entièrement recouvert de panneaux solaires, dont l'énergie est astucieusement distribuée aux différents postes de consommation du bâtiment, y compris les pompes à chaleur géothermiques. Celles-ci fournissent chacune 240 kW de puissance de chauffage et 237 kW de puissance de refroidissement. Grâce aux climatiseurs de plafond, chaleur et refroidissement se diffusent par rayonnement, ce qui permet d'obtenir une température constante, sans courants d'air. La forte isolation du bâtiment, conforme

au principe de la maison passive, permet de minimiser les pertes thermiques et de fonctionner sans énergie fossile.

SmartKit : l'intelligence artificielle au service de l'efficacité énergétique

Pour optimiser davantage encore la performance énergétique du bâtiment, celui-ci bénéficie du SmartKit, un système conçu par ATS en collaboration avec Luminus, qui permet de gérer toutes les installations de manière centralisée et d'ajuster leur fonctionnement si nécessaire.

Grâce à l'intelligence artificielle, le SmartKit apprend en continu du comportement des utilisateurs et des

données historiques, ce qui permet au système de s'optimiser et d'ajuster automatiquement l'éclairage et la température, d'où des économies d'énergie. Le SmartKit veille aussi à ce que les voitures électriques soient chargées lorsqu'il y a assez d'énergie disponible, ce qui permet d'éviter les surcharges et de réduire les coûts.

Camino, en tant que propriétaire, peut facilement surveiller et gérer le bâtiment. En outre, les locataires individuels ont également la possibilité d'adapter l'espace de bureau qu'ils louent à leurs besoins spécifiques. Le SmartKit peut en effet être utilisé aussi bien par des startups que par des grandes entreprises.



Le bâtiment In The Yard est équipé de deux pompes à chaleur très performantes installées par ATS - aucune énergie fossile n'est consommée pour chauffer les locaux.

Transformer les défis de la flexibilité en opportunités : 2024 a permis de préparer de nouvelles offres

Dans un souci de création de valeur et d'efficacité pour ses clients, Luminus a testé différentes options de pilotage intelligent sur des batteries, des véhicules électriques ainsi que des panneaux photovoltaïques, afin de mieux absorber les surproductions journalières.

Des besoins de flexibilité croissants

À tout moment, l'équilibre entre l'offre et la demande d'électricité sur le réseau à haute tension doit être garanti. Luminus y contribue, en tant que responsable d'équilibre. Or en 2024, certains épisodes extrêmes ont créé des difficultés sur le réseau - par exemple le 7 avril, beaucoup plus ensoleillé¹ que prévu par les météorologues. Au cours de l'été, les trop grandes quantités d'énergie renouvelable disponibles ont mis le marché sous pression et mis en évidence la demande croissante de flexibilité. En effet, les autoproducteurs qui ne consomment pas toute l'électricité qu'ils produisent peuvent être affectés par des prix négatifs durant les périodes de surproduction.

¹ Du fait d'un épisode « sable du Sahara » qui ne s'est pas matérialisé

Un système de batteries d'une capacité de 200 kWh a été installé par Insaver sur le parking du site de Ringvaart, à Gand.

Pour éviter les trop grands déséquilibres, Luminus a donc lancé différentes initiatives visant à aligner la production d'énergie renouvelable et la consommation d'électricité - soit en réduisant la production, soit en augmentant la consommation lorsque l'offre est abondante (rechargement des véhicules électriques par exemple).

Flexibilité des batteries et gestion des panneaux photovoltaïques

Concernant le photovoltaïque, un logiciel de gestion de l'énergie permettant d'arrêter à distance la production a été installé, au cours de l'été 2024, chez Coldset Printing Partners. Un système de gestion automatique de la production photovoltaïque a également été testé sur le site de Liège à partir de juillet.

Depuis septembre 2024, l'ensemble des bornes de recharge du siège de Luminus à Seven est modulé, 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.

Sur le site de Ringvaart, une batterie d'une capacité de 200 kWh a été installée pour réagir automatiquement aux signaux Luminus - se recharger en cas de surproduction ou réinjecter l'électricité sur le réseau en cas de besoin.

Les résultats de ces différents tests ont permis à Luminus de préparer le lancement d'offres de flexibilité pour les clients B2B à compter de 2025.

L'application Smart Charging permet de piloter la recharge de véhicules électriques en temps réel.



Lancement et test de l'application Smart Charging

En février 2024, Luminus a lancé l'application Smart Charging, qui permet de contrôler intelligemment les recharges des voitures électriques. Celle-ci a été testée auprès d'une centaine d'utilisateurs pilotes, qui devaient disposer d'un compteur communicant et d'un modèle de voiture pouvant être connecté à l'application.

De fin novembre à début décembre, une enquête menée auprès des utilisateurs a permis à Luminus d'identifier plusieurs pistes d'amélioration, notamment en ce qui concerne la convivialité de l'application. Les clients souhaiteraient aussi bénéficier d'un plus grand choix de marques de voiture. Selon Marc Caes, chef de produit chez Luminus : « L'enquête a montré concrètement quels sont les investissements nécessaires avant d'élargir la base d'utilisateurs. Nous pouvons donc continuer à innover et à optimiser l'application Smart Charging. »

L'hôpital Sint-Andries à Tielt décarbone une partie de sa consommation d'électricité, grâce à Insaver

En installant 790 panneaux solaires sur son bâtiment commercial, l'hôpital Sint-Andries peut éviter l'émission annuelle d'environ 44,4 tonnes de CO₂. L'hôpital a également fait appel à ATS pour sécuriser son approvisionnement en électricité.

L'hôpital Sint-Andries de Tielt, en Flandre occidentale, est un hôpital régional d'une capacité de 323 lits. Il a choisi Insaver, une filiale d'ATS spécialisée dans l'installation de panneaux solaires et de batteries, comme partenaire pour ce projet visant à réduire ses émissions de CO₂.

Au total, 790 panneaux solaires ont été installés, avec une capacité de pointe de 462,15 kWp. L'installation permet ainsi une production annuelle moyenne de 407 MWh, comparable à la consommation annuelle d'électricité de 136 familles¹.

Les travaux ont été réalisés entre le 26 février et le 6 mai.

L'hôpital Sint-Andries utilisera lui-même 100 % de l'électricité produite. L'investissement dans l'installation de panneaux solaires permet à l'hôpital de couvrir environ 7 % de ses besoins en électricité et d'éviter 44,4 tonnes² d'émissions de CO₂ par an.

Au total, en tenant compte de toutes les mesures prises pour réduire l'empreinte carbone de l'hôpital (panneaux photovoltaïques mais aussi géothermie), les sources d'énergie renouvelables représentent 16% de sa consommation d'énergie.

¹ Sur la base de 3 MWh/an par ménage (Statbel)

² Calcul basé sur les facteurs d'émission du cycle de vie : 43,9 g CO₂e/kWh pour le photovoltaïque (Référence ADEME 2024) et 153 g CO₂e/kWh pour le mix énergétique belge (Référence electricity map BE 2024).



Au total, 790 panneaux solaires ont été installés sur les toits de l'hôpital Sint-Andries à Tielt. Cela permet à l'hôpital de réduire son empreinte carbone d'environ 44,4 tonnes par an.

Fiabilité opérationnelle accrue à l'hôpital Sint-Andries grâce à ATS et Luminus Solutions

Afin d'améliorer la fiabilité et la capacité de secours de l'alimentation électrique, ATS, une filiale de Luminus, et SDM-Projects, une filiale du groupe ATS, ont installé un nouveau système d'alimentation sans coupure (UPS) à base de batteries. Le nouveau système est redondant et garantit que l'alimentation électrique continue à fonctionner même en cas de défaillance d'un système. De plus, il offre désormais cinq minutes supplémentaires (au lieu de quelques secondes) pour passer à l'alimentation de secours. Malgré l'ampleur du projet, l'installation a été réalisée en une semaine sans interruption des activités de l'hôpital, grâce à un UPS dynamique mobile de Luminus Solutions.



Pompes à chaleur : un projet pilote pour décarboner le chauffage résidentiel

Luminus a lancé début 2024 le projet Home Energy Solutions, axé sur l'installation de pompes à chaleur dans des habitations existantes, dans le cadre de ses engagements en faveur de la réduction des émissions de CO₂ liées au chauffage résidentiel. Cette initiative visait à démontrer la faisabilité technique et économique de cette solution de chauffage, en identifiant et surmontant les obstacles vers son adoption à grande échelle en Belgique.

Un projet pour tester et convaincre

Dès janvier 2024, Luminus a déployé un projet structuré autour de deux axes principaux : un pilote chez une dizaine de particuliers testeurs et un lancement commercial. Parmi un panel de 500 clients, 35 ont été sélectionnés pour des audits énergétiques approfondis. Après définition d'un échantillon diversifié d'habitations, neuf pompes à chaleur ont été installées dans des configurations différentes (labels énergétiques variant entre A et D). Ces installations ont bénéficié d'un soutien financier couvrant 70% des coûts. En échange, les particuliers se sont engagés à fournir durant deux ans les données relatives aux performances énergétiques du système et à participer à des enquêtes qualitatives.

Une technologie adaptée aux maisons existantes

L'un des principaux objectifs du projet était de prouver que les pompes à chaleur peuvent être intégrées à des habitations existantes, y compris celles équipées de radiateurs traditionnels - et disposant d'un niveau minimum d'isolation sans pour autant bénéficier d'une isolation totale. Les premières installations démontrent que cette technologie s'adapte à divers types de bâtiments et systèmes de chauffage, y compris des configurations hybrides combinant pompe à chaleur et chaudière.

Ce projet pilote a permis d'identifier des freins majeurs, tels que le manque d'information sur cette technologie et sur les primes disponibles. En réponse, Luminus a développé des outils d'accompagnement et une offre commerciale adaptée pour réduire ces obstacles :

- des **pages web** fournissant des informations pratiques et permettant de définir, à l'aide d'un simulateur, quel type de pompe à chaleur pourrait convenir ;
- un **accompagnement personnalisé**, incluant un calcul de dimensionnement, une assistance dédiée pour le pré-remplissage des demandes de primes et des conseils adaptés à chaque projet ;
- un **financement avantageux** grâce à un partenariat avec une institution bancaire, proposant un crédit à 0% pour rendre cette technologie plus accessible ;

- des **garanties étendues** allant jusqu'à dix ans, afin d'offrir une sécurité durable aux clients.

L'équipe a également établi des partenariats stratégiques avec des fabricants renommés, tels que Mitsubishi Electric, ainsi qu'avec une trentaine d'installateurs expérimentés.

La pompe à chaleur rencontre toutefois des obstacles relatifs au prix d'acquisition, comparé à une chaudière gaz et à l'écart de prix entre l'électricité et le gaz, du fait de la forte surtaxation de la facture d'électricité.

Le lancement commercial en mai 2024 a pourtant déjà permis la réalisation de plusieurs nouvelles installations, majoritairement en Flandre. Luminus ambitionne une expansion de son activité en 2025, tout en poursuivant son effort d'information des parties prenantes, afin d'œuvrer à la mise en place d'un cadre réglementaire qui encourage la décarbonation du chauffage résidentiel.

« Ce programme illustre notre engagement à rendre la transition énergétique accessible à un maximum de foyers » explique Tarek Nemsî, Home Energy Solutions Program Director.

Les enseignements tirés de cette initiative contribueront à faire évoluer l'offre commerciale, pour mieux répondre aux attentes des clients en quête de solutions respectueuses de l'environnement.



Altemp, l'une des filiales d'ATS, a travaillé sur le site pilote de Slijpe.

Accélérer la décarbonation grâce à l'innovation

Dans le cadre de son engagement en faveur de la réduction des émissions de gaz à effet de serre, l'équipe Innovation de Luminus a organisé le premier « B2B Decarbonization Pitch Day », un événement qui s'est déroulé le 23 septembre 2024 à Bruxelles. Cette initiative vise à identifier et promouvoir des solutions novatrices pour accompagner les clients B2B dans la réduction de l'empreinte carbone de leurs processus industriels.

Le « Decarbonization Pitch Day » a été organisé au Train World à Bruxelles, un lieu symbolique du point de vue de l'électrification.



Une sélection rigoureuse

En partenariat avec les équipes Recherche & Développement d'EDF et grâce à des plateformes spécialisées telles que Novable et Startus Insight, ainsi qu'en visitant des salons professionnels, les équipes de Luminus ont identifié plus de 200 startups européennes proposant des solutions innovantes alignées avec la transition énergétique. Un travail d'évaluation approfondi réalisé par les équipes internes a permis de sélectionner sept solutions particulièrement adaptées au secteur industriel. « Nous avons cherché des startups déjà matures, capables de répondre efficacement aux besoins de nos clients B2B et présentant un fort potentiel de déploiement rapide », explique Cédric Cassiers, Open Innovation Manager chez Luminus.

Lors d'un événement organisé le 23 septembre 2024 au Train World de Bruxelles, un jury composé de neuf personnes, dirigeants de Luminus ou du groupe EDF, a désigné deux lauréats parmi ces sept solutions.

Les deux startups lauréates ont proposé des solutions innovantes dans les domaines de l'efficacité énergétique et de l'optimisation des processus industriels. Pour l'une, il s'agissait d'un système de production et de stockage de chaleur à base d'électricité, en alternative aux chaudières à gaz traditionnelles. Pour l'autre, d'une solution logicielle destinée à optimiser les processus de traitement de l'eau.

Des partenariats gagnant-gagnant ?

Après l'événement de septembre, l'équipe Innovation de Luminus a poursuivi les discussions avec les

lauréats, afin d'étudier la possibilité de concrétiser des solutions opérationnelles auprès des clients et prospects B2B.

Selon Kris Remels, Head of Innovation chez Luminus, « il s'agit de démontrer que la décarbonation peut être synonyme de compétitivité pour les clients – pas seulement un outil de souveraineté ou un moyen d'atténuer le changement climatique ».



Le jury chargé de départager les candidats était composé de neuf personnes, dirigeants du groupe EDF, de Luminus ou de ses filiales. Ici, au tout premier plan, Quentin Janssen, Directeur B2B et Raoul Nihart, CEO Luminus Solutions. A l'arrière-plan, Bertrand Vanden Abeele, Chief Strategy, Business Development, Innovation & Sustainability Officer.

Une plateforme, une application, plusieurs campagnes

My Luminus est l'espace client digital gratuit de Luminus, disponible via le site web et en tant qu'application, partout en Belgique. Fin 2024, plus de 700 000 clients utilisaient l'application.

Avec My Luminus, les clients peuvent :

- consulter et suivre leur consommation d'énergie, avec un envoi automatique des relevés via le compteur communicant ou une saisie manuelle pour un compteur classique ;
- ajuster facilement leurs acomptes, en évaluant aussitôt l'impact sur leur facture annuelle - l'application proposant un montant basé sur la consommation et le tarif ;
- consulter leurs factures, les payer en quelques clics et choisir la date de paiement de leur acompte chaque mois ;
- modifier rapidement leurs données client et changer facilement de tarif.

Selon une enquête en ligne réalisée en 2024 auprès de 107 utilisateurs, 51% étaient satisfaits et 30% très satisfaits de l'application, ce qui donne une satisfaction totale de 81%.



Le score NPS (Net Promoter Score) mesurant la satisfaction vis-à-vis du "Self-Service" est également très positif. En 2024, il s'élevait en moyenne à 59,9 (contre 54,8 en 2023 et 50,6 en 2022).

Surveillez facilement
votre décompte annuel.
My Luminus app

En 2024, des campagnes ont été lancées et diffusées à la télévision, en radio, sur des affiches, des écrans publicitaires et les réseaux sociaux. Ces campagnes mettaient en avant l'application My Luminus et ses nombreux avantages.

